

Pressigny-les-Pins

J.-P. Sueur rencontre le comité de défense

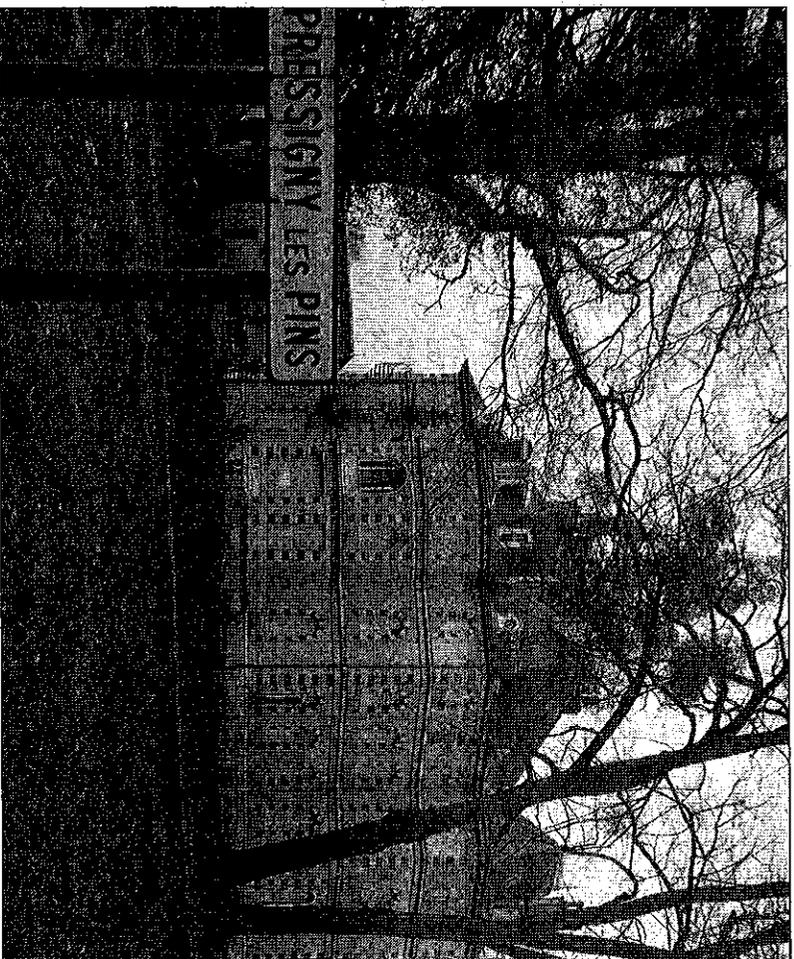
■ Le sénateur du Loiret a échangé, pendant plus d'une heure, avec les membres du comité de défense des Pressigiens, au sujet de la gestion de la commune.

La semaine dernière, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a rencontré les membres du comité de défense des Pressigiens. Soucieux de rassurer les habitants sur le bien fondé de sa démarche, le sénateur a échangé de façon constructive, pendant plus d'une heure, démontrant, en outre, une bonne connaissance du dossier. Par ailleurs, les membres du comité ont profité de cette occasion pour remettre à Jean-Pierre Sueur un certain nombre de documents. « Nous voulions lui prouver la gestion catastrophique de notre commune. Monsieur le maire lui a indiqué que tous nos malheurs venaient de la défection de l'ancien acquéreur du domaine de La Valette.

Il nous semble que ce raccourci est un peu facile, car cela n'a rien à voir avec la dégringolade des recettes, l'augmentation faramineuse des charges à caractère général et des charges de personnel » précisait le comité à l'endroit du sénateur qui, de son côté, indiquait qu'il avait donné des conseils juridiques à Bireuc Nicolas, maire de la commune.

Assurant le comité de son soutien et de sa volonté de suivre cette affaire de très près, Jean-Pierre Sueur ajoutait qu'il n'avait malgré tout pas le pouvoir d'influer sur les décisions prises par les élus communaux. Dans ces conditions, il semble évident que le prochain conseil municipal, qui aura lieu très prochainement, sera à nouveau très suivi par la population. Il s'agira en effet de voter le budget primitif de la commune.

D. B.



Le domaine de La Valette, à Pressigny, a une nouvelle fois été au cœur des débats entre le sénateur et le comité de défense des Pressigiens.